“Riposte graduée” : la France impose désormais aux détenteurs de passeports diplomatiques algériens de présenter un visa à l’entrée sur son territoire

17/05/2025 à 18h37



Selon *Le Figaro*, la France impose désormais aux détenteurs de passeports diplomatiques algériens de présenter un visa à l’entrée sur son territoire. Une instruction « immédiate » a été envoyée samedi matin par l’état-major de la Direction générale de la police nationale (DGPN), ordonnant le refoulement systématique de tout ressortissant algérien, même diplomate, ne disposant pas de visa aux points de passage frontaliers (PPF).

Cette décision marque la mise en œuvre concrète de la suspension des accords de 2007 entre les deux pays, annoncée par Bruno Retailleau, dans le cadre d’une « riposte graduée ». Elle fait suite à l’expulsion, jugée « injustifiée et injustifiable » par Paris, de quinze fonctionnaires français par l’Algérie. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a qualifié cette réponse de « ferme » et « strictement proportionnée ».